Pignon sur rue

Présilly est une commune rurale d'un peu plus de 1 000 habitants, prisée du fait de sa proximité avec Genève. L'opération a permis de construire treize logements, destinés à être du locatif social. Elle fut confiée à Haute-Savoie Habitat en qualité de maître d'ouvrage et Arch 20 comme maître d'œuvre. Implantés en alignement et en cœur de village, soit entre la

mairie, le cimetière et l'église, les deux bâtiments - d'une surface de plancher de 960 mètres carrés - permettent de recréer une authentique "rue de village", tout en offrant un panorama séduisant sur les contreforts du Salève. Le financement de ces logements se répartit en trois PLAi, huit PLUS et deux PLS, avec une typologie résidentielle composée de trois T2, cinq T3 et cinq T4.

mots clés

logements collectifs insertion urbaine

adresse

Route du Bé D'le 74160 Présilly





PRÉSILLY

Travail herculéen

De par sa confrontation entre les forces de la nature et celles de l'homme, voici un chantier qu'eût sans doute affectionné Ernest Hemingway! Car l'opération à Présilly est d'abord le récit d'une colline instable qui, sur ses flancs, rend les constructions périlleuses et impose aux concepteurs un véritable défi. "Les bâtiments sont encastrés dans la pente, et il y a eu, au début du chantier, une première décompression suivie d'un effondrement de tout un pan de la colline", déplore Antoine Bouchez, directeur du développement à Haute-Savoie Habitat. Conséquence: une majeure partie des fondations à reprendre, avec une berlinoise qui descend à plus de dix mètres sous terre, et l'élévation en souterrain d'un mur de béton, renforcé par des tirants. Le résultat force l'admiration : ces bâtiments s'insèrent harmonieusement dans la déclivité du terrain, avec des gabarits respectant les volumétries d'un petit village du bassin genevois et les ennuis semblent désormais enterrés. Les architectes d'Arch 2o ont redoublé d'ingéniosité afin de créer un niveau de stationnement qui consolide le soubassement, tout en permettant l'accès aux étages supérieurs. Une grande quiétude se dégage désormais de la structure, appuyée par une discrétion dans le dessin qui ne néglige pas pour autant l'esthétique et l'évidente qualité du détail. En témoignent les rives de dalles, affleurant les balcons, qui sont protégées par d'élégants carrelets en bois, et l'habillage des soubassements en pierre de parement reconstituée, qui confèrent de la sobriété aux bâtiments. L'emplacement en cœur de village impliquait des exigences patrimoniales et un respect du bâti vernaculaire: la récente réhabilitation du parvis de la mairie et les aménagements paysagers s'articulent harmonieusement avec ce projet, confortant ainsi un chef-lieu qui gagne en charme et en population.

Sobriété de mise

Les architectes font par ailleurs le choix de conserver la volumétrie de l'architecture locale, avec une présence affirmée du bois, et des ouvertures sur des vues est/ouest malgré une orientation principale au nord. La modénature reprend un certain nombre de codes des bâtiments ruraux, avec des jeux de volumes réguliers et des enduits de teintes claires. Les toitures en tuiles plates. à deux pans, débordent des murs et sont habillées de bandes de rive en métal. Elles dominent les façades par un large avant-toit. L'isolation a été réalisée par l'extérieur et la performance énergétique des bâtiments respecte les normes de la RT 2005, en label Effinergie. Cette isolation en "mur-manteaux" se déploie ainsi grâce aux balcons désolidarisés de la facade, afin de briser d'inopportuns ponts thermiques.

Quartier résidentiel

Afin de briser l'aspect linéaire et monotone des parties basses, un important travail sur la diversité des revêtements est réalisé: présence du bois en hauteur, structures métalliques verticales permettant la croissance des végétaux, empierrements le long de la façade dynamisée par un bardage en bois, ajouré, qui permet de signaler les cages d'escalier tout en laissant filtrer la lumière extérieure. Les halls d'entrée et les garages donnent sur la rue qui est aménagée avec de subtiles contre-allées en béton désactivé, ceintes de pelouses et de bordures en pierres. L'endroit respire la sérénité, le calme, accentuant ce phénomène de résidentialisation liée à l'attractivité d'un territoire proche de la Suisse. "Une telle architecture permet l'articulation entre l'ancien et le contemporain, et plus encore, le respect entre l'usage de la rue et l'espace privé, confie Antoine Bouchez, Ici, la contrainte pour l'architecte était non seulement de jouer avec le relief, la pente de la colline, mais aussi de rester dans une simplicité fonctionnelle. Ces logements doivent favoriser un habitat multiple et destiné à différentes catégories socioprofessionnelles au sein de la population". Tant il est vrai que cette simplicité dans l'esthétique se ressent instantanément lorsqu'on circule dans le village, où l'harmonie de la façade adoucit la présence de ces deux bâtiments, contigus à la rue principale.

Haute-Savoie

7 esplanade Paul Grimault bp 339 74008 Annecy cedex Tél 04 50 88 21 10 caue74@caue74.fr www.caue74.fr



CAUE 74 / Béatric

- 1 Vue intérieure d'un logement.
- 2 et 6 La réalisation de l'opération a permis de poursuivre l'aménagement des espaces publics du centre-village.
- 3 Détail du bardage ajouré des façades.
- 4 Les logements s'ouvrent sur le grand paysage du Genevois et sur une terrasse végétalisée.
- 5 Un projet inscrit dans la pente, à l'entrée du village et dans la continuité de la rue.
- 7 Les niveaux supérieurs abritent les logements, les stationnements étant situés au niveau de la rue.













